

Elles aussi



La Marianne de la Parité des EPCI de la Loire

Le 24 Novembre 2023, s'est déroulée en Préfecture, la cérémonie de la Marianne de la Parité des EPCI du département de la Loire en présence d'Alexandre Rochatte Préfet, de Georges Ziegler Président du Conseil départemental de la Loire, et Président de la cérémonie, Cécile Cukierman sénatrice, Quentin Bataillon député co-présidents du jury, Clarisse Leseigneur déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité et d'élu.es du département.

Nicole Aubourdy Présidente des « Femmes Elues de la Loire » a présenté les missions de l'association qui ont pour objectif de promouvoir la parité dans toutes les instances élues et de décisions.

Reine Lepinay Co-présidente de l'association « Elles Aussi » a présenté et expliqué le règlement de la « Marianne » afin de pouvoir estimer la progression de la parité dans les EPCI depuis les élections de 2014.

Ont participé à la table ronde : *« Parité dans les institutions politiques locales, utopie ou réalité ? La Parité, un levier de transformation des pratiques démocratiques pour une réelle égalité entre les femmes et les hommes »* le lauréat **Charles Labouré** Président de la CC du Pays d'Urfé, un EPCI d'un peu plus de 5000 habitants, Marianne Darfeuille vice-présidente de la CC Forez Est, afin d'exprimer la voix des territoires sur la participation des femmes dans leurs conseils et exécutifs.

Nous retiendrons de ces échanges, l'éternelle difficulté de la représentation des femmes, dès que les intercommunalités sont composées de communes ayant un seul siège revenant au maire très souvent un homme.

Un échange avec deux sénateurs Pierre Jean Rochette et Hervé Reynaud, une sénatrice Cécile Cuckierman a mis en évidence le besoin de progresser sur ce chemin de la parité sans toutefois proposer des solutions à partir de la loi.

Les réseaux féminins sont essentiels pour mutualiser les expériences et donner envie aux femmes de prendre des responsabilités dans leurs mandats. La formation avant, pendant, et en fin de mandat destinée aux femmes et aux hommes politiques doit être développée pour une gestion plus efficiente des politiques publiques et une préparation au retour à une activité professionnelle.

Encore une fois le statut de l'élu.e a été jugé insuffisant pour inciter les citoyens et les citoyennes à l'engagement politique.

En quelques mots :

La Loire présente un territoire assez rural malgré 3 agglomérations dont une avec plus de 400 000 habitants. Ces trois agglomérations ont une très faible représentation des femmes particulièrement dans leurs exécutifs ce qui est une singularité en comparaison avec les agglomérations des autres départements d'Auvergne Rhône Alpes. 50% des EPCI ont un tandem de tête paritaire mais 40% des EPCI ont seulement 1 femme dans l'exécutif. Un EPCI sur dix a un effet miroir fort entre le Conseil et l'exécutif (CC Pays d'Urfé). Aucun EPCI n'a de délégation à l'égalité et n'a signé la charte européenne de l'égalité femmes/hommes ce qui se retrouve pour tous les EPCI d'Auvergne Rhône Alpes sauf pour la CA de Vichy communauté ou la 13^{ème} Vice-Présidente est déléguée à l'égalité professionnelle.

Les EPCI de la Loire montrent une faible participation des femmes dans les exécutifs avec encore 70% de délégations stéréotypées. Même dans les EPCI soumis à l'obligation de présentation d'un rapport de situation annuel sur l'égalité f/h (50% des EPCI de la Loire), la représentation des femmes est très faible dans les exécutifs (de 19% à 27%).

Liliane Méa, Femmes élues de la Loire, membre d'Elles aussi